

Annexe 3 : Fiches-actions ACV 2023-2026

1. Introduction

L'avenant de projet n°1 ACV Montbrison signé en 2020 proposait déjà une stratégie de développement et un plan d'actions à un horizon de 10 ans (jusqu'en 2030). L'avenant de projet n°2 s'inscrit donc dans la continuité du document précédent. La stratégie et le plan d'actions initiaux sont ainsi toujours valables.

La stratégie de développement ACV Montbrison est aujourd'hui élargie aux deux entrées de ville Est-République et Zone commerciale des Granges, le plan d'actions est par conséquent complété avec de nouvelles actions qui concernent les entrées de ville et les autres secteurs ACV Montbrison déjà existants.

Les fiches actions présentées ci-après concernent uniquement les nouvelles fiches actions approuvées par l'avenant de projet n°2 ACV Montbrison. Ces nouvelles fiches viennent compléter les fiches actions déjà approuvées par l'avenant de projet n°1.

2. Récapitulatif des actions en cours et à venir ACV 1

Titre du projet	Axe principal	N° Fiche action	Date lancement ▼	Date livraison ▼
Site Gégé – Appel à projet « Réinventons nos coeurs de ville »	1 à 5	H5.1	T3 2020	T2 2025
Déploiement de l'OPAH-RU	1	H0.2	T4 2022	2027
Plan façades	1	H0.3	T2 2022	T4 2026
Mise en place d'une intervention foncière commerciale	2	C0.3	2020	2030
Aménagement du cyclable et des mobilités douces	3	M0.3	T4 2026	2032
Etude de faisabilité sur l'optimisation des flux et stationnements des cars scolaires	3	M0.6	2028	2029
Aménagement placette Maison des Permanence/CPAM	4	EPP AM10	T4 2023	T1 2024
Accompagnement et sensibilisation patrimoniale élus, propriétaires, entreprises	4	EPP0.3	T4 2025	T4 2026
Aménagement des boulevards : traversées Rue Notre-Dame	4	EPP1.1	2027	2028
Rénovation et aménagement des accès au site du Calvaire	4	EPP2.1	2027	2030
Aménagement paysager du haut du Calvaire	4	EPP2.2	2021	T2 2025
Aménagement des abords de la Collégiale Notre-Dame	4	EPP3.3	T1 2026	2028
Aménagement Place Saint Pierre	4	EPP4.1	2030	2031
Aménagement Rue du Marché	4	EPP4.2	2031	2032
Aménagement du Parc Sud	4	EPP4.3	2031	2032
Aménagement des seuils/traversées Site Gégé	4	EPP5.1	T4 2024	T4 2025
Schéma directeur d'aménagements des rues historiques de Moingt : études	4	EPP5.2	T1 2026	T4 2026
Ouverture et aménagement Rue de la Placette + aménagement de la traversée Av. Thermale	4	EPP5.3	2031	2032
Mise en valeur du théâtre romain et chemin accès	4	EPP5.4	T1 2024	2026
Travaux réhabilitation aile sud hôtel de ville pour bureaux	5	ECL AM 11	T1 2024	T4 2024
Mission de stratégie touristique	5	ECL0.1	T2 2026	T4 2026
Réhabilitation du Château Lachèze	5	ECL0.2	T2 2022	T2 2026
Parcours piéton loisirs-sportifs	5	ECL0.3	2029	2032
Mission d'étude de besoins des professions médicales	5	ECL0.4	T3 2024	T2 2025
Création d'un centre de formation CNAM (AP Cœur de territoires)	5	ECL0.5	T1 2021	T4 2024
Etude d'opportunité sur le secteur EHPAD	5	ECL1.1	T2 2023	T4 2023
Etude de de faisabilité aménagement et programmation sur le site du Calvaire	5	ECL2.1	T1 2022	T4 2023
Signalétique de mise en valeur des berges du Vizézy et développement d'un support	5	ECL3.1	2029	2029

3. Récapitulatif des nouvelles actions ACV 2

Titre du projet	Axe principal	N° Fiche action	Date lancement ▼	Date livraison ▼
Opération Gégé N°2	1 à 5	H5.2	T4 2026	2029
Requalification du site de l'EHPAD des Monts du soir	1 à 5	H1.1	T4 2026	2030
Création d'un schéma-directeur de la zone commerciale des Granges	1 à 5	C7.1	T1 2024	T4 2024
Evaluation du dispositif ACV Montbrison	1 à 5	H0.6	T4 2026	2027
Etude/expérimentation logements avec tropéziennes en centre-ville (OPAH-RU N°1 2023-2027)	1	H0.4	T2 2018	T4 2018
OPAH-RU n°2 2028-2033	1	H0.5	2027	2033
Plan façades N°2 2027-2033	1	H0.7	T4 2026	2027
Requalification du tènement école St-Charles	1	H4.1	A définir	A définir
Requalification de la friche VACO	1	H6.1	A définir	A définir
Requalification de l'ancien garage auto Masson	1	H6.2	A définir	A définir
Restitution des résultats de la 11eme enquête consommateurs CCI - Montbrison	2	C0.9	T4 2023	T4 2023
Analyse du marché et actions spécifiques à l'équipement de la personne à l'échelle de Montbrison	2	C0.10	T2 2024	T4 2025
Transmission/reprise des activités commerciales et artisanales n°2	2	C0.11	T2 2025	2027
Création d'une ressourcerie	2	C7.2	En cours	T2 2025
Requalification du tènement Fages (Zone des Granges)	2	C7.3	A définir	A définir
Requalification du tènement Clavelloux (Zone des Granges)	2	C7.4	A définir	A définir
Aménagement des modes doux sur la zone des Granges	3	C7.5	2027	2028
Aménagement de la place des Comtes de Forez		EPP1.2	T4 2024	T4 2024
2e tranche d'aménagement de l'Ilot d'Allard	4	EPP1.3	T4 2024	T4 2026
Requalification du dôme et de la chapelle dans l'ancien tribunal de Montbrison	4	EPP2.3	T4 2024	2028
3e tranche aménagement de la colline du Calvaire : réhabilitation de la Maison des Quatre Vents et aménagement du bas des remparts Bd Duguet	4	EPP2.4	T1 2023	2027
4e et 5e tranches aménagement de la colline du Calvaire	4	EPP2.5	2027	2032
Travaux de rénovation de la salle héraldique de la Diana et de la façade	4	EPP3.2	T2 2024	T4 2025
2e tranche de travaux de restauration de la Collégiale Notre-Dame	4	EPP3.3	2027	2028
Requalification de la chapelle Sainte-Eugénie	4	EPP5.6	T1 2020	T2 2022

4. Nouvelles fiches actions ACV 2 détaillées

Titre du projet	H0.4 Etude/expérimentation logements avec tropéziennes en centre-ville (OPAH-RU N°1 2023-2027)
Type de projet	Etude
Axe de rattachement	<p>Axe 1 : De la réhabilitation à la restructuration : vers une offre attractive de l'habitat</p> <p>Axe 4 : Aménager durablement l'espace urbain et mettre en valeur le patrimoine architectural et paysager</p>
Description générale	<p>En centre ancien montbrisonnais, la création de terrasses en toiture ou tropéziennes et plus largement d'espaces de vie extérieurs, est fortement limitée, notamment dans le cadre du SPR (site patrimonial remarquable), afin de préserver le patrimoine.</p> <p>Les confinements liés à la pandémie covid ont mis en avant l'importance de la qualité et du confort du logement, qui passent également par la disposition d'un espace extérieur privatif de qualité.</p> <p>L'intérêt de disposer d'un espace extérieur pour les logements situés en cœur de ville trouve une acuité nouvelle :</p> <ul style="list-style-type: none"> • avec l'objectif de la ZAN (zéro artificialisation nette) visant à lutter contre l'étalement urbain et à encourager la rénovation ; • avec le réchauffement climatique et la nécessaire adaptation du milieu urbain pour lutter contre les îlots de chaleur. <p>L'enjeu est ainsi d'adapter l'architecture intérieure des immeubles anciens aux nouveaux modes de vie, du rez-de-chaussée au dernier niveau, pour convaincre inciter les habitants à vivre en centre-ville.</p> <p>Dans le cadre de l'OPAH-RU n°1 2023-2027, un travail expérimental associant architecte du patrimoine et expert habitat sera conduit pour étudier l'opportunité de dispositifs type tropéziennes ou autres dans le cadre des réhabilitations de logements en centre-ville : retour d'expérience, étude de cas, esquisses, cahier de prescriptions, points de vigilance... L'architecte des bâtiments de France sera étroitement associé dès la préparation de cette étude.</p> <p>Dans un second temps, selon les conclusions de la première phase, un périmètre d'expérimentation pourrait être défini (immeubles cibles, îlots en lien avec le volet renouvellement urbain de l'OPAH-RU...) pour tester la création de tropéziennes en centre-ville. A ce titre, le permis d'innover mobilisable à travers les ORT (opération de revitalisation de territoire) pourrait être une piste intéressante.</p> <p>Cette réflexion pourrait être également une opportunité pour encourager la gestion des biodéchets (exemple : lombricompostage).</p> <p>Les résultats de cette expérimentation permettront de conduire une évaluation et d'envisager, le cas échéant, l'évolution des documents règlementaires pour élargir la création de tropéziennes dans l'ancien.</p>

Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> - Encourager la rénovation des immeubles en cœur de ville - Favoriser les installations d'habitants en cœur de ville - Proposer des logements attractifs, tout en veillant au respect du patrimoine bâti et à la qualité urbaine
Maitre d'ouvrage	Ville de Montbrison
Partenaires locaux	<ul style="list-style-type: none"> - Loire Forez aggro (service Pays d'Art et d'Histoire du Forez) - Architecte des bâtiments de France -
Coût total	20 000 €
Financements prévisionnels	Banque des Territoires : A CONFIRMER
Date de lancement	2024
Date de livraison	2025
Indicateurs d'avancement	<ul style="list-style-type: none"> - Recrutement des prestataires - Réunions - Livrables
Indicateurs de résultat	<ul style="list-style-type: none"> - Arbitrage sur l'intérêt de mettre en place un périmètre de test en centre-ville - Mise en place de réhabilitations tests, le cas échéant - Evolution de la réglementation, le cas échéant

Titre du projet	H0.5 OPAH-RU n°2 2028-2033
Type de projet	Etude + action
Axe de rattachement	<p>Axe 1 De la réhabilitation à la restructuration : vers une offre attractive de l'habitat</p> <p>Axe 2 Favoriser un développement économique et commercial équilibré</p> <p>Axe 4 Aménager durablement l'espace urbain et mettre en valeur le patrimoine architectural et paysager</p>
Description générale	<p>Montbrison a lancé sa première OPAH-RU en 2023. Celle-ci prendra fin en décembre 2027.</p> <p>D'ores et déjà, des pistes pour une seconde OPAH-RU sont envisagées pour améliorer l'habitat en centre-ville et favoriser la réhabilitation : mise en place d'une ORI (opération de restauration immobilière), îlot de renouvellement urbain rue du Marché, nouveau volet incitatif et animation...</p> <p>Cette action regroupe à la fois</p> <ul style="list-style-type: none"> - l'étude préalable - et le déploiement de cette OPAH-RU n°2 (contenu et budget à définir à l'issue de l'étude préalable)
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> - Maintenir/renforcer l'attractivité résidentielle du centre-ville <ul style="list-style-type: none"> o Lutter contre la vacance o Contribuer à améliorer la mixité de peuplement - Encourager la rénovation du parc pour : <ul style="list-style-type: none"> o Améliorer la qualité du parc, notamment sur le plan énergétique o Prévenir une dégradation généralisée et donc le développement des logements indignes ou indécents. o Traiter les îlots d'habitat dégradé devenus inhabitables en l'état - Participer à l'amélioration globale de la qualité du secteur
Maitre d'ouvrage	Ville de Montbrison
Partenaires locaux	<ul style="list-style-type: none"> - Loire Forez aggro - DDT/ANAH - Département - Action Logement
Coût total	<p>Etude : 60 000 €</p> <p>Déploiement : à définir</p>
Financements prévisionnels	<p>Etude préalable : ANAH (50%)</p> <p>Déploiement : ANAH, LFa, Département, Action Logement (à définir)</p>
Date de lancement	2027 (étude)
Date de livraison	2033 (fin déploiement)
Indicateurs d'avancement	<ul style="list-style-type: none"> - Recrutement du prestataire - Réunions - Livrables

	<ul style="list-style-type: none"> - Signature de la convention OPAH-RU N°2 - Recrutement animateur - Approbation du volet incitatif - Lancement procédure ORI - Acquisition d'immeubles (volet ORI et RU) - Lancement des réhabilitations (volet ORI et RU)
Indicateurs de résultat	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de logements rénovés - Montant de subventions à la rénovation allouées - Nombre d'immeubles acquis et/ou réhabilités dans le cadre du volet RU ou ORI

Titre du projet	H0.6 Evaluation du dispositif ACV Montbrison
Type de projet	Etude
Axe de rattachement	Axe 1 à 5
Description générale	<p>Le dispositif ACV Montbrison prévoit la conduite d'une évaluation du programme.</p> <p>L'évaluation portera sur deux aspects principaux :</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'impact global de la démarche ACV Montbrison sur le territoire, la stratégie de revitalisation du cœur de ville et les projets - La mise en œuvre de chaque action <p>Ce travail s'appuiera notamment sur les indicateurs ACV mis en place dans le cadre du travail avec l'agence d'urbanisme EPURES au titre d'ACV 1. Une actualisation de ces indicateurs sera ainsi conduite.</p>
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> - Mesurer l'impact global de la démarche ACV - Mesurer l'avancée des actions ACV
Maitre d'ouvrage	Ville de Montbrison
Partenaires locaux	LFa, EPURES
Coût total	6 000 €
Financements prévisionnels	
Date de lancement	2026
Date de livraison	2027
Indicateurs d'avancement	Réunions Livrables
Indicateurs de résultat	<ul style="list-style-type: none"> - Actualisation des indicateurs ACV - Rapport et préconisations finales

Titre du projet	H0.7 Plan façades N°2 2027-2033
Type de projet	Etude + Action
Axe de rattachement	Axe 1 De la réhabilitation à la restructuration : vers une offre attractive de l'habitat Axe 4 Aménager durablement l'espace urbain et mettre en valeur le patrimoine architectural et paysager
Description générale	Au titre d'ACV 1 ; Montbrison a mis en place son premier « Plan façades », avec des actions multiples pour soutenir la restauration des façades d'immeubles privés en centre-ville et à Moingt : subventions, accompagnement, communication, ravalements obligatoires et contrôles, actions pédagogiques... Un second Plan façades sera ainsi étudié et déployé sur un nouveau périmètre à définir. Ce travail associera étroitement l'ABF dès sa préparation. La partie étude sera réalisée notamment par un architecte du patrimoine et des experts compétents (habitat, maçon spécialisé dans l'ancien...).
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> - Encourager la rénovation des façades d'immeubles - Procéder à des rénovations de qualité et respectueuses du bâti - Mettre en valeur le patrimoine - Améliorer le cadre de vie et l'attractivité du territoire
Maitre d'ouvrage	Ville de Montbrison
Partenaires locaux	<ul style="list-style-type: none"> - Architecte des bâtiments de France (ABF) - LFa (service Pays d'art et d'histoire du Forez) - Fondation du patrimoine
Coût total	<ul style="list-style-type: none"> - Etude : 20 000 € - Déploiement : à définir
Financements prévisionnels	Etude : Banque des Territoires : à confirmer Déploiement : à définir
Date de lancement	Lancement étude : 2026
Date de livraison	Fin de l'action : 2033
Indicateurs d'avancement	<ul style="list-style-type: none"> - Recrutement du prestataire - Réunions - Livrables - Lancement Plan façades et approbation nouveau règlement - Lancement des différentes actions
Indicateurs de résultat	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de rénovations de façades - Montant de subventions à la rénovation allouées - Actions complémentaires (communication, contrôles, formations...)

Titre du projet	H1.1 Requalification du site de l'EHPAD des Monts du soir
Type de projet	Action
Axe de rattachement	Axe 1 à 5
Description générale	<p>L'actuel EHPAD (Établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes) des Monts du soir de Montbrison fait l'objet d'un projet de déménagement sur un tènement situé à proximité de son emplacement actuel. Ce projet est porté par le promoteur Eneal.</p> <p>Le site actuel sera ainsi libéré fin 2025/2026 pour accueillir sur une partie un jardin public. Le restant du tènement pourra être en partie démoli et en partie réhabilité pour accueillir un nouveau projet. Le programme n'est pas encore finalisé, mais il sera composé principalement de logements. D'autres activités pourraient être déployées (hôtel, bureaux, etc.).</p> <p>Une étude de programmation (inscrite au plan d'action ACV 1) permettra de donner les orientations pour le futur projet, en association étroite avec le propriétaire (Eneal). Ce dernier pourrait céder tout ou partie du site à divers opérateurs en fonction du programme qui sera défini.</p>
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> - Requalifier un site stratégique en plein cœur de ville - Développer une offre mixte, en particulier d'habitat, attractive
Maitre d'ouvrage	Privé (à définir)
Partenaires locaux	LFa
Coût total	A définir
Financements prévisionnels	A définir
Date de lancement	2026-2027
Date de livraison	2030
Indicateurs d'avancement	<ul style="list-style-type: none"> - Finalisation de l'étude en cours - Actualisation de l'OAP au PLUi - Vente du site - Réalisation du projet
Indicateurs de résultat	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de logements ou locaux livrés

Titre du projet	H4.1 Requalification du tènement école St-Charles
Type de projet	Action
Axe de rattachement	<p>Axe 1 De la réhabilitation à la restructuration : vers une offre attractive de l'habitat</p> <p>Axe 2 Favoriser un développement économique et commercial équilibré</p> <p>Axe 4 Aménager durablement l'espace urbain et mettre en valeur le patrimoine architectural et paysager</p> <p>Axe 5 Constituer un socle de services dans chaque ville</p>
Description générale	<p>L'école élémentaire privée St-Charles est située entre la rue Puy de la Bâtie (identifiée comme secteur stratégique ACV Montbrison) et la rue Louis Braille. Le tènement abrite notamment une chapelle et un cloître remarquables identifiés au SPR Montbrison.</p> <p>L'OGEC (Organisme de gestion de l'enseignement catholique), propriétaire du site, envisage de déménager cette école pour créer un groupe scolaire primaire sur le site de l'école maternelle Montchenu.</p> <p>Le tènement ainsi libéré serait cédé à des investisseurs privés (promoteurs) pour réaliser un programme à vocation principal d'habitat. Le contenu précis reste à définir, mais l'opération comporterait une partie de réhabilitation et de construction neuve.</p> <p>La Ville a instauré un périmètre d'étude et de veille renforcée avec l'EPORA (établissement public foncier de l'ouest Rhône-Alpes) afin d'accompagner et encadrer ce projet.</p>
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> - Développer une offre d'habitat qualitative et mixte - Mettre en valeur le patrimoine - Accueillir éventuellement de nouvelles activités et services
Maitre d'ouvrage	Privée (à définir)
Partenaires locaux	EPORA
Coût total	A définir
Financements prévisionnels	Banque des Territoires : A ETUDIER
Date de lancement	A définir
Date de livraison	
Indicateurs d'avancement	<ul style="list-style-type: none"> - Vente du site - Dépôt des autorisations d'urbanisme - Réalisation des travaux
Indicateurs de résultat	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de logements et locaux réalisés

Titre du projet	H5.2 Opération GéGé N°2
Type de projet	Etude + action
Axe de rattachement	Axe 1 à 5
Description générale	<p>Fleuron français et européen du jeu et du jouet des Trente Glorieuses, l'ancienne l'entreprise GéGé, est un marqueur identitaire incontournable de Montbrison.</p> <p>Fermé en 1979, le site fait l'objet d'une opération globale à travers ACV et l'expérimentation « Réinventons nos cœurs de ville » avec un projet public/privé mêlant réhabilitation lourde et construction neuve, avec 69 logements, 1 200 m² de services de proximité et deux nouvelles places publiques. Livraison prévue courant 2025.</p> <p>A proximité immédiate du site, juste au nord, se trouve un foncier de 2 ha occupé par le centre technique municipal (CTM) de Montbrison. Après déménagement du CTM au début du mandat suivant, le site pourra faire l'objet d'un nouveau projet, vraisemblablement avec une vocation d'habitat (secteur de mixité social inscrit au PLUi).</p> <p>Il s'agira donc :</p> <ul style="list-style-type: none"> - de conduire les études nécessaires pour déterminer les orientations pour le site et les modèles économiques et juridiques adaptés (portage public/privé envisagé à ce stade) ; - de mettre en œuvre le projet, à travers un nouvel appel à projets ou tout autre montage qui sera défini. <p>L'EPORA pourrait également intervenir pour la partie démolition et purge des locaux du CTM.</p>
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> - Requalifier un site stratégique en plein cœur de ville - Accueillir une offre mixte, en particulier d'habitat, attractive
Maitre d'ouvrage	Ville et privé (à préciser)
Partenaires locaux	<p>LFa</p> <p>EPORA</p>
Coût total TTC	<ul style="list-style-type: none"> - Etudes préalables : 40 000 € - Phase travaux : à définir
Financements prévisionnels	<ul style="list-style-type: none"> - Etudes préalables : <ul style="list-style-type: none"> o EPORA : à déterminer o Banque des Territoires 50% reste à charge Ville A CONFIRMER - Phase travaux : à définir
Date de lancement	2026 : Etudes
Date de livraison	2028-29 : Travaux
Indicateurs d'avancement	<ul style="list-style-type: none"> - Réalisation des études - Inscription d'une OAP au PLUi - Vente du site ou autre montage

	- Réalisation du projet
Indicateurs de résultat	- Nombre de logements ou locaux livrés - Espaces aménagés

Titre du projet	H6.1 Requalification de la friche VACO
Type de projet	Action
Axe de rattachement	Axe 1 De la réhabilitation à la restructuration : vers une offre attractive de l'habitat
Description générale	<p>Ce foncier est situé rue Moisson Desroches, à proximité de la gare SNCF et du centre-bourg de Savigneux.</p> <p>Le site VACO est un tènement privé de 6 300 m² aujourd'hui inoccupé. Ce foncier a abrité successivement plusieurs activités industrielles (dont peinture industrielle). Le site est fortement pollué (dépollution évaluée entre 1 et 2 M €).</p> <p>Un porteur de projet privé envisage de réaliser une résidence seniors services et un immeuble collectif en accession (en démolition/reconstruction). Il a signé un compromis avec le propriétaire et mène des études pour la dépollution du site, en lien avec la Ville et les services de l'Etat.</p> <p>L'EPORA (établissement public foncier de l'ouest Rhône-Alpes) est associé aux discussions et pourrait être sollicité si besoin.</p>
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> - Requalifier un site inoccupé et pollué - Produire une offre d'habitat attractive
Maitre d'ouvrage	Privé
Partenaires locaux	EPORA
Coût total TTC	15 000 000 €
Financements prévisionnels	Banque des Territoires : A ETUDIER
Date de lancement	2026
Date de livraison	2027
Indicateurs d'avancement	<ul style="list-style-type: none"> - Conduite des études sur la pollution - Dépôt des autorisations - Réalisation des proto aménagements (démolition et dépollution) - Lancement des travaux - Livraison
Indicateurs de résultat	<ul style="list-style-type: none"> - Nombres de logements réalisés

Titre du projet	H6.2 Requalification de l'ancien garage auto Masson
Type de projet	Action
Axe de rattachement	Axe 1 De la réhabilitation à la restructuration : vers une offre attractive de l'habitat
Description générale	Ce foncier vacant est situé rue Marc Seguin / rue Paul Deschanel. Un permis de construire a été déposé en 2021 par le promoteur 6° Sens pour la réalisation de 46 logements collectifs (typologies prévues : 16 T2, 22 T3, 7 T4, 1 T5).
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> - Requalifier un site inoccupé et pollué - Produire une offre d'habitat attractive
Maitre d'ouvrage	Privé
Partenaires locaux	
Coût total TTC	NC
Financements prévisionnels	NC
Date de lancement	2024
Date de livraison	2025
Indicateurs d'avancement	<ul style="list-style-type: none"> - Lancement des travaux - Livraison
Indicateurs de résultat	<ul style="list-style-type: none"> - Nombres de logements réalisés

Titre du projet	C0.9 Restitution des résultats de la 11ème enquête consommateurs CCI Lyon Métropole Saint-Etienne Roanne - Montbrison
Type de projet	Action
Axe de rattachement	Axe 2 Favoriser un développement économique et commercial équilibré
Description générale	Présentation (par la CCI Lyon Métropole Saint-Etienne Roanne) des résultats de la 11ème enquête consommateurs sous forme d'une présentation orale et d'un dossier comprenant des analyses commentées et des représentations cartographiques pour la ville de Montbrison
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> - Améliorer la connaissance des collectivités et des acteurs locaux du commerce
Maitre d'ouvrage	Ville de Montbrison
Partenaires locaux	<ul style="list-style-type: none"> - LFa - CCI Lyon Métropole Saint-Etienne Roanne - Union commerciale Montbrison mes boutique - CMA de la Loire - Région
Coût total TTC	3 750 €
Financements prévisionnels	CCI : 750 €
Date de lancement	T4 2023
Date de livraison	T4 2023
Indicateurs d'avancement	<ul style="list-style-type: none"> - Réunion de restitution - Livrable
Indicateurs de résultat	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de participants à la réunion de restitution

Titre du projet	C0.10 Analyse du marché et actions spécifiques à l'équipement de la personne à l'échelle de Montbrison
Type de projet	Etude + actions
Axe de rattachement	Axe 2 Favoriser un développement économique et commercial équilibré
Description générale	<p>Le marché de l'équipement de la personne est particulièrement atone depuis la crise sanitaire avec un essoufflement de la consommation, une forte augmentation des achats sur internet, le développement de la seconde main.... Or les boutiques d'équipement de la personne sont souvent structurantes et différenciantes pour les centres-villes.</p> <p>Dans ce contexte, la CCI mènera un diagnostic spécifique sur les acteurs présents dans le centre-ville de Montbrison.</p> <p>Un plan d'actions sera ensuite construit sur la base des conclusions du diagnostic. Les actions pourront être de différents ordres (démarche qualité, actions de communication, aides ciblées, actions sur la transmission ou le numérique, actions individuelles ou collectivités, animations commerciales...).</p> <p>Cette action sera également l'occasion de mettre en valeur le développement durable, notamment par rapport à la durabilité des produits (problématique de la « fast fashion »).</p>
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> - Améliorer la connaissance du tissu commercial local - Soutenir l'attractivité commerciale du cœur de ville - Fédérer les acteurs locaux du commerce
Maitre d'ouvrage	Ville de Montbrison
Partenaires locaux	<ul style="list-style-type: none"> - LFa - CCI Lyon Métropole Saint-Etienne Roanne - Union commerciale Montbrison mes boutique - CMA de la Loire - Région
Coût total TTC	<p>Etude : 12 350 €</p> <p>Actions : à définir</p>
Financements prévisionnels	<p>CCI : 3 100 €</p> <p>Banque des Territoires : 50% du reste à charge Ville à confirmer</p>
Date de lancement	Etude : 2024-2025
Date de livraison	Fin du plan d'actions à définir
Indicateurs d'avancement	<ul style="list-style-type: none"> - Réunions - Livrables - Définition du plan d'actions
Indicateurs de résultat	<ul style="list-style-type: none"> - Finalisation de l'étude - Nombre d'actions mises en place

Titre du projet	C011 Transmission/reprise des activités commerciales et artisanales n°2
Type de projet	Etude/action
Axe de rattachement	Axe 2 Favoriser un développement économique et commercial équilibré
Description générale	<p>Dans le cadre d'ACV 1, les consulaires ont accompagné la transmission/reprise d'une dizaine d'entreprises et commerces.</p> <p>Cette action sera reconduite pour une dizaine d'entreprises, avec un travail approfondi sur les commerces non sédentaires des marchés montbrisonnais qui constituent une offre commerciale majeure pour le territoire.</p> <p>Ce travail comprendra :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Visite, diagnostic, évaluation financière de l'entreprise, mise en réseau partenaires et repreneurs potentiels - Travail spécifique sur les commerces non sédentaires présents sur les marchés montbrisonnais (enquête)
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> - Améliorer la connaissance du tissu commercial - Favoriser la transmission d'entreprises stratégiques - Soutenir l'attractivité commerciale
Maitre d'ouvrage	Ville de Montbrison
Partenaires locaux	<ul style="list-style-type: none"> - LFa - CMA de la Loire - CCI Lyon Métropole Saint-Etienne Roanne - Union commerciale Montbrison mes boutik - Région
Coût total TTC	18 000 €
Financements prévisionnels	<p>CMA/CCI : 5 400 €</p> <p>Banque des Territoires : 50% du reste à charge Ville à confirmer</p>
Date de lancement	2025
Date de livraison	2027
Indicateurs d'avancement	<ul style="list-style-type: none"> - Lancement - Prospection des entreprises - Réalisation de l'enquête - Accompagnement des entreprises
Indicateurs de résultat	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de questionnaires retournés pour l'enquête - Nombre d'entreprises accompagnées - Nombre d'entreprises transmises

Titre du projet	C7.1 Création d'un schéma directeur de la zone commerciale des Granges
Type de projet	Etude
Axe de rattachement	<p>Axe 2 Favoriser un développement économique et commercial équilibré</p> <p>Axe 3 Développer l'accessibilité et les mobilités décarbonées</p> <p>Axe 4 Aménager durablement l'espace urbain et mettre en valeur le patrimoine architectural et paysager</p>
Description générale	<p>La zone commerciale des Granges est le second pôle marchand de Montbrison en termes de chiffre d'affaires (derrière le centre-ville) et la principale zone commerciale de périphérie.</p> <p>Avec pour locomotive alimentaire le supermarché Intermarché, la zone dispose d'une offre commerciale de périphérie relativement complémentaire avec le centre-ville (équipement de la maison, bricolage, jardinerie...).</p> <p>Toutefois, à l'instar de nombreuses zones commerciales de périphérie, la zone des Granges présente plusieurs problématiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Développement « au fil de l'eau » de la zone, sans cohérence d'ensemble entre les différents magasins - Absence d'aménagement global et traitement peu qualitatif des espaces extérieurs - Prédominance des infrastructures routières pour les déplacements - Circulation et stationnement de véhicules désorganisés - Développement récent de concepts commerciaux concurrentiels du centre-ville (alimentaires notamment) <p>La fiche action vise à mener une étude transversale mêlant différentes approches afin d'améliorer la qualité et l'attractivité de la zone commerciale des Granges :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Développement commercial - Approche urbaine, paysagère et architecturale - Mobilité, connexions et stationnement - Prises en compte des usages (commerçants et clients) <p>Cette étude comportera trois phases :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Diagnostic - Stratégie et orientations - Schéma directeur : document-cadre définissant les principes d'aménagement de la zone : <ul style="list-style-type: none"> o Pour les espaces publics : circulations, modes doux, signalétique... o Pour les espaces privés (magasins et extérieurs) : architecture et matériaux, publicités et enseignes, traitement paysager, végétalisation, stationnement, gestion des déchets et recyclage... <p>Ce schéma directeur pourra ensuite être repris dans les documents d'urbanisme (PLUi, création d'un RLPE intercommunal...).</p> <p>Note : plusieurs commerçants de la zone desservies par l'Allée Jean 1^{er} du Forez (Intermarché, Bricomarché, Darty, Gémo, Jouéclub, Galerie du Forez...) se sont</p>

	mobilisés en 2018 pour faire réaliser une étude sur les aménagements extérieurs de la zone. Cette étude viendra alimenter le travail sur le schéma-directeur.
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> - Améliorer la qualité de la zone (architecturale, urbaine, paysagère, déplacements...) - Renforcer la complémentarité avec le centre-ville et diversifier les fonctions - Accompagner les projets commerciaux privés (rénovations et nouvelles installations)
Maitre d'ouvrage	LFa à confirmer
Partenaires locaux	Ville Commerçants Union commerciale Montbrison mes boutique Propriétaires CCI CMA
Coût total TTC	70 000 €
Financements prévisionnels	Banque des Territoires à confirmer
Date de lancement	S1 2024
Date de livraison	2025
Indicateurs d'avancement	<ul style="list-style-type: none"> - Rédaction du cahier des charges - Recrutement du groupement de prestataires - Réunions - Livrables
Indicateurs de résultat	- Schéma directeur

Titre du projet	C7.2 Création d'une ressourcerie
Type de projet	Action
Axe de rattachement	Axe 2 Favoriser un développement économique et commercial équilibré
Description générale	<p>Dans le cadre de sa politique de transition écologique, LFa porte un projet de type ressourcerie (principe : collecte, valorisation et réparations de mobiliers et matériaux issus des déchetteries locales, avec une logique importante de sensibilisation).</p> <p>Le projet prendra place sur une parcelle de 4 500 m² appartenant à la Ville de Montbrison, avec la construction d'un bâtiment de 1 600 m² (dont 700 m² de surface de vente), pour accueillir 26 emplois ETP (équivalent temps plein).</p> <p>La construction comportera une part importante de réemploi, avec par exemple la réutilisation de matériaux issus de la démolition de la piscine du Petit-Bois de St-Just-St-Rambert.</p>
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> - Réduire la quantité de déchets produite et collectée localement - Favoriser la consommation locale de produits réparés et réemployés - Développer l'emploi local en insertion - Créer des espaces d'échange et de lien social - Soutenir les acteurs locaux et leur développement de compétences
Maitre d'ouvrage	LFa
Partenaires locaux	<p>Association CILDEA (emploi et insertion)</p> <p>Association Ponts et Pignons (association de promotion du vélo)</p>
Coût total TTC	3 000 000 €
Financements prévisionnels	
Date de lancement	Dépôt PC début 2024
Date de livraison	Juillet/aout 2025
Indicateurs d'avancement	<ul style="list-style-type: none"> - Dépôt des autorisations - Réalisation des travaux
Indicateurs de résultat	<ul style="list-style-type: none"> - Part du réemploi dans la construction - Volume de biens valorisés par la ressourcerie - Nombre d'emplois générés - Chiffre d'affaires et nombre de clients

Titre du projet	C7.3 Requalification du tènement Clavelloux (Zone des Granges)
Type de projet	Action
Axe de rattachement	Axe 2 Favoriser un développement économique et commercial équilibré Axe 3 Développer l'accessibilité et les mobilités décarbonées Axe 4 Aménager durablement l'espace urbain et mettre en valeur le patrimoine architectural et paysager
Description générale	<p>Ce foncier accueille plusieurs locaux abritant Centre auto plaine, lavage auto et Comptoir de la Bio.</p> <p>Ce tènement appartient à un propriétaire privé qui a envisagé plusieurs projets de requalification qui n'ont pour l'instant pas abouti (récemment, projet avec l'enseigne Action, refusé en CDAC).</p> <p>L'étude pour la création d'un schéma-directeur de la zone des Granges permettra de dialoguer avec le propriétaire et de l'accompagner pour réaliser un projet partagé par l'ensemble des acteurs en améliorant la qualité de la zone commerciale.</p>
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> - Améliorer la qualité de la zone (architecturale, urbaine, paysagère, déplacements...) - Renforcer la complémentarité avec le centre-ville et diversifier les fonctions - Accompagner les projets commerciaux privés (rénovations et nouvelles installations)
Maitre d'ouvrage	Privé
Partenaires locaux	A définir
Coût total TTC	A définir
Financements prévisionnels	Banque des Territoires : à définir
Date de lancement	A définir
Date de livraison	A définir
Indicateurs d'avancement	<ul style="list-style-type: none"> - Avancée de l'étude du schéma directeur de la zone - Echanges avec le propriétaire - Dépôt des autorisations pour le projet - Réalisation des travaux
Indicateurs de résultat	<ul style="list-style-type: none"> - Livraison du projet

Titre du projet	C7.4 Requalification du tènement Fages (Zone des Granges)
Type de projet	Action
Axe de rattachement	Axe 2 Favoriser un développement économique et commercial équilibré Axe 3 Développer l'accessibilité et les mobilités décarbonées Axe 4 Aménager durablement l'espace urbain et mettre en valeur le patrimoine architectural et paysager
Description générale	Ce foncier accueille deux locaux abritant la boulangerie Fages et Norauto. Ce tènement appartient à un propriétaire privé qui envisage un projet de requalification. L'étude pour la création d'un schéma-directeur de la zone des Granges permettra de dialoguer avec le propriétaire et de l'accompagner pour réaliser un projet partagé entre l'ensemble des acteurs en améliorant la qualité de la zone commerciale.
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> - Améliorer la qualité de la zone (architecturale, urbaine, paysagère, déplacements...) - Renforcer la complémentarité avec le centre-ville et diversifier les fonctions - Accompagner les projets commerciaux privés (rénovations et nouvelles installations)
Maitre d'ouvrage	Privé
Partenaires locaux	A définir
Coût total TTC	A définir
Financements prévisionnels	Banque des Territoires : à définir
Date de lancement	A définir
Date de livraison	A définir
Indicateurs d'avancement	<ul style="list-style-type: none"> - Avancée de l'étude du schéma-directeur de la zone - Echanges avec le propriétaire - Dépôt des autorisations pour le projet - Réalisation des travaux
Indicateurs de résultat	<ul style="list-style-type: none"> - Livraison du projet

Titre du projet	EPP 1.2 Aménagement de la place des Comtes de Forez
Type de projet	Action
Axe de rattachement	Axe 4 Aménager durablement l'espace urbain et mettre en valeur le patrimoine architectural et paysager Axe 3 Développer l'accessibilité et les mobilités décarbonées
Description générale	<p>La place des Comtes de Forez, créée après la démolition en 1980 de l'ancienne caserne de Vaux, marque l'entrée sud du centre-ville et est située à proximité d'avenue Alsace Lorraine, qui relie le centre-ville avec la gare SNCF.</p> <p>Elle accueille aujourd'hui de nombreux commerces et services, la résidence seniors municipale des Comtes de Forez, le restaurant municipal, ainsi que le futur centre de formation CNAM (projet ACV) qui ouvrira en septembre 2024.</p> <p>Très utilisée par les piétons et les véhicules, la place arborée est aujourd'hui fortement dégradée et nécessite une rénovation complète, avec des matériaux de qualité.</p>
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> - Améliorer l'accessibilité au centre-ville et aux commerces/services - Mettre en valeur le patrimoine et les commerces/services
Maitre d'ouvrage	Ville
Partenaires locaux	LFa
Coût total TTC	1 000 000 €
Financements prévisionnels	Banque des Territoires : à définir
Date de lancement	Etudes 2024
Date de livraison	Travaux 2025
Indicateurs d'avancement	<ul style="list-style-type: none"> - Recrutement des entreprises - Lancement des travaux
Indicateurs de résultat	<ul style="list-style-type: none"> - Travaux réalisés

Titre du projet	EPP 1.3 2 ^e tranche d'aménagement de l'îlot d'Allard
Type de projet	Action
Axe de rattachement	Axe 4 Aménager durablement l'espace urbain et mettre en valeur le patrimoine architectural et paysager
Description générale	<p>Aménagé en 1857 ; le jardin d'Allard constitue le principal jardin public et le « poumon vert » du centre-ville de Montbrison.</p> <p>Dans le cadre d'ACV, un plan guide à l'échelle de l'ensemble de « l'îlot d'Allard », composé du jardin et de l'ensemble des équipements publics (sportifs, siège de LFa, EHPAD actuel et futur, Musée d'Allard) a été établi. Ce document-cadre prévoit une stratégie complète pour l'îlot et le développement du Jardin d'Allard.</p> <p>Livrée en 2023, une première tranche de requalification du jardin a ainsi été conduite (secteur Orangerie et bassin), afin de renforcer et diversifier la végétation, améliorer l'accessibilité, mettre en valeur le patrimoine et mieux accueillir des événements sur le site.</p> <p>Le projet consistera en :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Création d'un mail piéton traversant l'îlot dans l'axe nord-sud pour relier le futur EHPAD au jardin d'Allard par l'axe desservant les gymnases et le centre aquatique • Réflexion sur le stationnement et les circulations sur le secteur au nord-ouest de l'îlot (secteur gymnase Dubruc)
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> - Embellir le jardin d'Allard - Renforcer et diversifier la végétalisation - Améliorer l'accessibilité du parc dans un parcours global de l'îlot d'Allard et du centre-ville - Améliorer l'offre d'équipements proposés
Maitre d'ouvrage	Ville
Partenaires locaux	
Coût total TTC	A définir
Financements prévisionnels	Banque des Territoires : à définir
Date de lancement	2025
Date de livraison	2026
Indicateurs d'avancement	<ul style="list-style-type: none"> - Recrutement des entreprises - Lancement des travaux
Indicateurs de résultat	<ul style="list-style-type: none"> - Travaux réalisés

Titre du projet	EPP 2.3 Requalification du dôme et de la chapelle dans l'ancien tribunal de Montbrison
Type de projet	Etude + action
Axe de rattachement	Axe 4 Aménager durablement l'espace urbain et mettre en valeur le patrimoine architectural et paysager
Description générale	<p>Le site est édifié au début du 18^e siècle, pour abriter l'église Ste-Marie. Après la Révolution, le site connaîtra diverses vocations (cour d'assises, tribunal, gendarmerie, prison). Aujourd'hui, la majeure partie du site est occupée par le Centre musical Pierre Boulez et le tribunal de proximité de Montbrison.</p> <p>Le dôme et l'ancienne chapelle sont aujourd'hui inoccupés et appartiennent au Département de la Loire. Ce dernier va céder à la Ville de Montbrison ce tènement.</p> <p>Le projet a pour but de mettre le site en sécurité et en accessibilité.</p>
Objectifs	- Préserver et mettre en valeur le patrimoine
Maitre d'ouvrage	Ville
Partenaires locaux	Département Banque des Territoire
Coût total TTC	A définir
Financements prévisionnels	Banque des Territoires : à définir
Date de lancement	Lancement études : 2024
Date de livraison	Livraison travaux : 2028
Indicateurs d'avancement	<ul style="list-style-type: none"> - Réalisation études préalables - Recrutement des entreprises - Réalisation des travaux
Indicateurs de résultat	- Travaux réalisés

Titre du projet	EPP 2.4 3 ^e tranche aménagement de la colline du Calvaire : réhabilitation de la Maison des Quatre Vents et aménagement du bas des remparts Bd Duguet
Type de projet	Action
Axe de rattachement	Axe 4 Aménager durablement l'espace urbain et mettre en valeur le patrimoine architectural et paysager Axe 5 Constituer un socle de services dans chaque ville
Description générale	<p>La colline du Calvaire est un site emblématique et historique de Montbrison. Emplacement du fief des Comtes de Forez pendant plusieurs siècles, il fut entièrement remodelé au 19^e siècle par Jean-Baptiste d'Allard, avec l'édification du Calvaire actuel et un parcours de promenade.</p> <p>Aujourd'hui, méconnu et peu visité, le site est globalement dégradé (éboulements ponctuels engendrant des risques pour la sécurité), peu lisible et dispose d'une absence d'image ou d'une perception dégradée. Pourtant, le site offre un potentiel exceptionnel, avec la richesse de son histoire, sa situation en plein cœur de ville, les perspectives qu'il offre sur la ville et le grand paysage, ainsi qu'une grande superficie d'espaces verts.</p> <p>Identifié comme secteur prioritaire dans le cadre du programme ACV Montbrison, le site fait l'objet d'un plan guide à 15 ans pour mettre en valeur et redynamiser ce secteur exceptionnel. A ce titre, deux premières tranches de travaux ont été conduites :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Consolidation et restauration des remparts Est donnant sur le boulevard Duquet (livrée) - Création d'un belvédère au sommet du Calvaire et rénovation des abords (études en cours, travaux livrés fin 2025) <p>Le projet vise :</p> <ul style="list-style-type: none"> - à réhabiliter l'ancienne Maison des Quatre Vents (ou Maison de la radio), autour d'une programmation en cours de définition (culture, tourisme, restauration...) - à aménager le bas des remparts situés boulevard Duguet requalifiés dans le cadre de la première tranche de travaux
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> - Renforcer l'attractivité du site du Calvaire et du cœur de ville - Proposer un espace attractif et intergénérationnel pour la promenade et les loisirs - Renforcer la qualité des espaces verts et des îlots de fraîcheur du cœur de ville
Maitre d'ouvrage	Ville de Montbrison
Partenaires locaux	LFa (service Pays d'Art et d'Histoire du Forez + direction environnement et économie circulaire) Fondation du patrimoine Association Amis de la Colline du Calvaire
Coût total	700 000 €
Financements prévisionnels	Banque des Territoires : à définir

Date de lancement	Études en cours
Date de livraison	Travaux 2026-2027
Indicateurs d'avancement	<ul style="list-style-type: none"> - Finalisation des études - Fouilles archéologiques - Recrutement des entreprises - Réalisation des travaux
Indicateurs de résultat	<ul style="list-style-type: none"> - Travaux livrés

Titre du projet	EPP 2.5 4 ^e et 5 ^e tranches aménagement de la colline du Calvaire
Type de projet	Action
Axe de rattachement	Axe 4 Aménager durablement l'espace urbain et mettre en valeur le patrimoine architectural et paysager
Description générale	<p>La colline du Calvaire est un site emblématique et historique de Montbrison. Emplacement du fief des Comtes de Forez pendant plusieurs siècles, il fut entièrement remodelé au 19^e siècle par Jean-Baptiste d'Allard, avec l'édification du Calvaire actuel et un parcours de promenade.</p> <p>Aujourd'hui, méconnu et peu visité, le site est globalement dégradé (éboulements ponctuels engendrant des risques pour la sécurité), peu lisible et dispose d'une absence d'image ou d'une perception dégradée. Pourtant, le site offre un potentiel exceptionnel, avec la richesse de son histoire, sa situation en plein cœur de ville, les perspectives qu'il offre sur la ville et le grand paysage, ainsi qu'une grande superficie d'espaces verts.</p> <p>Identifié comme secteur prioritaire dans le cadre du programme ACV Montbrison, le site fait l'objet d'un plan guide à 15 ans pour mettre en valeur et redynamiser ce secteur exceptionnel. A ce titre, deux premières tranches de travaux ont été conduites :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Consolidation et restauration des remparts Est donnant sur le boulevard Duquet (livrée) - Création d'un belvédère au sommet du Calvaire et rénovation des abords (études en cours, travaux livrés fin 2025) <p>La 3^e tranche consistera en 2026-2027 à réhabiliter l'ancienne Maison des Quatre Vents (ou Maison de la radio), autour d'une programmation en cours de définition (culture, tourisme, restauration...).</p> <p>Les 4^e et 5^e tranches d'aménagement de la Colline du Calvaire viseront à poursuivre la logique d'aménagement qualitatif et global du secteur, avec l'aménagement de plusieurs rues et accès aux abords du site :</p> <ul style="list-style-type: none"> - rue du Palais de Justice (accès Ouest au site) et haut de la rue du Collège (accès piéton sud) - rue des Visitandines, rue St-Aubrin et rue du Calvaire (« chemin de ronde » ceinturant le haut de la colline du Calvaire) - A plus long terme, aménagement des abords de l'église St-Pierre et de la rue Claude Henrys (connexion Ouest avec la colline du Calvaire, depuis le reste du centre-ville et le chemin St-Jacques-de-Compostelle)
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> - Renforcer l'attractivité du site du Calvaire et du cœur de ville - Améliorer l'accessibilité du site et sa connexion avec le centre-ville - Favoriser les modes de déplacement doux - Améliorer la qualité paysagère du secteur (choix des matériaux, qualité des espaces et usages)
Maitre d'ouvrage	Ville de Montbrison ou LFa

Partenaires locaux	LFa (service Pays d'Art et d'Histoire du Forez) Fondation du patrimoine Association Amis de la Colline du Calvaire
Coût total	A définir
Financements prévisionnels	A définir
Date de lancement Date de livraison	<ul style="list-style-type: none"> - 2027-28 : rue du Palais de Justice (accès Ouest au site) et haut de la rue du Collège (accès piéton sud) - 2028-29 : rue des Visitandines, rue St-Aubrin et rue du Calvaire (« chemin de ronde » ceinturant le haut de la colline du Calvaire) - 2032-33 : aménagement abords église St-Pierre et rue Claude Henrys (connexion Ouest avec la colline du Calvaire, depuis le reste du centre-ville et le chemin St-Jacques-de-Compostelle)
Indicateurs d'avancement	<ul style="list-style-type: none"> - Finalisation des études - Fouilles archéologiques - Recrutement des entreprises - Réalisation des travaux
Indicateurs de résultat	<ul style="list-style-type: none"> - Travaux livrés

Titre du projet	EPP 3.2 Travaux de rénovation de la salle héraldique de la Diana et de la façade
Type de projet	Action
Axe de rattachement	Axe 4 Aménager durablement l'espace urbain et mettre en valeur le patrimoine architectural et paysager
Description générale	<p>Située en plein cœur de ville à côté de la Collégiale Notre-Dame d'Espérance, la Diana est une salle héraldique du 13^e siècle, classée monument historique, unique en France.</p> <p>Ce bâtiment accueille également le siège de la société historique et archéologique du Forez.</p> <p>Les travaux prévus sont les suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Travaux de mise en sécurité et accessibilité • Modernisation du système d'éclairage • Restauration d'une partie des blasons de la salle héraldique • Restauration de la façade <p>Les études et la maîtrise d'œuvre seront assurées par un architecte du patrimoine.</p>
Objectifs	- Mettre en valeur le patrimoine
Maitre d'ouvrage	Ville de Montbrison
Partenaires locaux	DRAC LFa (service Pays d'Art et d'Histoire du Forez)
Coût total TTC	380 000 €
Financements prévisionnels	Subvention à définir Monuments historiques pour une partie des travaux
Date de lancement	Etudes préalables 2024
Date de livraison	Travaux en 2025
Indicateurs d'avancement	- Recrutement des entreprises - Lancement des travaux
Indicateurs de résultat	- Travaux réalisés

Titre du projet	EPP3.3 2 ^e tranche de travaux de restauration de la Collégiale Notre-Dame
Type de projet	Action
Axe de rattachement	Axe 4 Aménager durablement l'espace urbain et mettre en valeur le patrimoine architectural et paysager
Description générale	<p>Fondée en 1223, la Collégiale Notre-Dame d'Espérance est un édifice religieux et patrimonial (monument historique) emblématique de Montbrison.</p> <p>La Collégiale structure fortement le secteur des quais du Vizézy qui fait l'objet d'interventions publiques majeures depuis 2014 et inscrits comme secteur prioritaire au titre d'ACV Montbrison : aménagement des quais, restaurations des ponts anciens, Plan façades...</p> <p>L'édifice a déjà fait l'objet d'une restauration partielle extérieure au début des années 2010. En complément de l'aménagement des abords de la Collégiale prévu en 2026-2027, il s'agit maintenant de réaliser une seconde tranche de restauration de la partie extérieure de la Collégiale.</p> <p>L'ABF et la DRAC seront associés étroitement à ce projet.</p>
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> - Préserver et mettre en valeur le patrimoine
Maitre d'ouvrage	Ville de Montbrison
Partenaires locaux	ABF DRAC LFa (Service Pays d'Art et d'Histoire du Forez)
Coût total TTC	A définir
Financements prévisionnels	A définir
Date de lancement	2027
Date de livraison	2028
Indicateurs d'avancement	<ul style="list-style-type: none"> - Recrutement des entreprises - Lancement des travaux
Indicateurs de résultat	Travaux réalisés

Titre du projet	EPP 5.6 Requalification de la chapelle Sainte-Eugénie
Type de projet	Etudes + actions
Axe de rattachement	Axe 4 Aménager durablement l'espace urbain et mettre en valeur le patrimoine architectural et paysager
Description générale	<p>Monument historique classé, ce site dispose d'une histoire riche remontant au 2^e et 3^e siècles, avec le temple et les thermes gallo-romains de la cité antique <i>Aquae Segetae</i>.</p> <p>Le bâtiment a déjà fait l'objet de travaux de protection d'une élévation datant de l'Antiquité en 2017.</p> <p>Après la création du parc des thermes et d'une roseraie (livrés en 2022), objet d'une fiche action ACV 1, il s'agira à long terme de réhabiliter le site en lui donnant une nouvelle vocation (à définir).</p>
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> - Préserver un site à haute valeur patrimoniale et le réhabiliter - Donner une attractivité nouvelle au site et au quartier
Maitre d'ouvrage	Ville de Montbrison
Partenaires locaux	<p>LFa (service Pays d'Art et d'Histoire du Forez)</p> <p>Fondation du patrimoine</p> <p>Association Amis des Thermes de Moingt</p> <p>ABF/DRAC</p>
Coût total TTC	2 à 3 M €
Financements prévisionnels	A définir
Date de lancement	Etudes : 2028/2030
Date de livraison	Travaux : 2031/2032
Indicateurs d'avancement	<ul style="list-style-type: none"> - Réalisation des études - Réalisation diagnostic et fouilles archéologiques - Réalisation du projet
Indicateurs de résultat	<ul style="list-style-type: none"> - Livraison du projet